

Des bandes cyclables en dépit du bon sens ?

Mais où vont-ils chercher tout ça, les ingénieurs et autres têtes pensantes de la Communauté urbaine ? Depuis quelques jours, rue Bayart, et depuis quelques semaines, rue du Moulin, ainsi que dans les rues à sens unique des quartiers des Écoles et République, des bandes cyclables sont tracées au sol. On se réjouit, bien sûr, que notre ville s'engage dans un plan cyclable digne de ce nom. Les aménagements de l'avenue L.- Blum, du boulevard Faidherbe ou de la rue des Résistants sont effectivement les bienvenus. Mais là, on doute. Car ces bandes cyclables de la rue du Moulin et de la rue Bayart invitent les cyclistes à circuler... dans le sens inverse des voitures. Cela veut dire que, dans ces deux rues étroites, les voitures et les vélos se frôlent (prudents, les cyclistes ne sont d'ailleurs pas très nombreux à oser)... Un de nos lecteurs en a déjà fait l'expérience : « Cette semaine, un cycliste me voyant arriver face à lui, constatant que nous ne pourrions pas nous croiser, s'est précipité sur le trottoir au risque de renverser un piéton », nous écrit Emmanuel Bon, demeurant boulevard Faidherbe. Samedi, nous avons fait part de notre étonnement au maire,

« Cette semaine, un cycliste me voyant arriver face à lui s'est précipité sur le trottoir. »

qui n'est certes pas responsable (il s'agit d'une compétence de la communauté urbaine) mais qui, tout de même, a son mot à dire. Bernard Haesebroeck nous a rétorqué que les services communautaires avaient fait ce choix « parce que toutes les études montrent que les accidents entre cyclistes et voitures surviennent le plus souvent alors qu'ils circulent dans le même sens ». « Le plus souvent, précise le maire, les cy-



Rue Bayart, la bande cyclable est à contresens, sauf dans la portion entre la rue Foch et la rue Sadi-Carnot.

clistes sont accrochés par des voitures qui les dépassent. Quand les automobilistes voient arriver en face un cycliste, ils font plus attention. » Encore faut-il qu'ils le voient à temps... « La différence, renchérit un facétieux qui assistait à la conversation entre le maire et l'auteur de ces lignes, c'est que désormais, les cyclistes verront arriver la mort en face. » Le plus étonnant dans l'affaire, c'est que nos amis du Bizet belge testent ces bandes cyclables à contre-sens depuis plusieurs années et qu'on aurait pu tirer les enseignements de leur expérience. Et le moins qu'on puisse écrire, c'est que ce n'est pas très concluant. Dans la très fréquentée rue d'Armentières, au Bizet, par exemple. La bande cyclable a été tracée au sol il y a quatre ou cinq ans, après la mise en place du nouveau sens de circulation (qui oblige les voitures qui viennent de France à passer par la rue du Touquet puis

par la rue des Trois-Évêchés pour aller vers Ploegsteert). « Depuis, il y a eu au moins 6 ou 7 accidents, témoigne notre correspondant de Belgique, Damien Menu. La plupart du temps, ça n'a pas été grave. Sauf celui d'il y a quelques mois : le cycliste a cogné le pare-brise d'une voiture. Le problème, c'est que la chaussée est étroite et que les automobilistes qui, par exemple, sortent des parkings de la place, regardent à droite, mais pas à gauche » Ce qui est sûr en tout cas, c'est que les cyclistes téméraires qui osent emprunter cette bande cyclable ne sont pas légion...

Pour en revenir aux rues Bayart et du Moulin, le traçage a une conséquence : les voitures qui se risqueront à stationner sur le trottoir (mais elles sont d'ores et déjà très rares !) auront droit à une prune plus sévère encore puisqu'elles empêcheront tout à la fois la circulation des piétons et celle des cyclistes !

■ BRUNO TRIGALET



Les voitures mal garées sont en double-infraction, désormais !



Rue du Moulin, la bande cyclable est tracée entre la chaussée et la bande de stationnement. Faire doublement attention !